Demande de prêt de matériel

DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Le prêt de matériel est exclusivement réservé aux Beautiranais.
Pour des raisons impératives de service, l'enlèvement et le retour du matériel devra être effectué dans les locaux des services techniques municipaux, situés 1 impasse de l'Usine.
Les demandes doivent être formulées minimum quinze jours avant la date souhaitée d'enlèvement du matériel.
Pour les demandes avec une date éloignée, une réponse sera donnée dans un délai maximal d'un mois après le dépôt de la demande.
Le demandeur s'engage à restituer sans délai le matériel à la date prévue, en état initial.
Le demandeur s'engage à une utilisation du matériel conforme à la destination déclarée et certifie ne pas l'employer à des fins marchandes.

Raison sociale —Veuillez choisir une option—

Date de l'événement

Date de début de prêt

Date de fin de prêt

Date d'enlèvement du matériel

Date de retour du matériel

Tables-tréteaux (42 maximum)

Tables pliantes (11 maximum)

Bancs pliables (22 maximum)

Banc bois (maximum 18)

☐Le demandeur reconnait avoir pris connaissance des modalités de prêt de matériel.

☐J’accepte la politique de confidentialité*

*Champs obligatoires

Envoyer

a53b07baf7 41 59323 59323 41

"MjE2LjczLjI 41 "MjE2LjczLjI

Avertissement : ce formulaire peut être utilisé uniquement si JavaScript est activé dans votre navigateur.

Démarches en ligne

Démarches administratives